REPUBLIQUE DE GUINEE

TRAVAIL – JUSTICE - SOLIDARITE

RAPPORT SUR LES DELAIS DANS LA CHAINE D'EXECUTION DE LA DEPENSE PUBLIQUE

SEPTEMBRE - 2023

MINISTERE DU BUDGET

DIRECTION GENERALE DU BUDGET

Introduction

En application de l'instruction conjointe N°003/MB/MEF/2017 du 12 avril 2017, fixant les délais dans la chaine d'exécution de la dépense publique et organisant les états de suivi budgétaire, la Direction Nationale des Systèmes Informatiques produit mensuellement les statistiques de fluidité des dossiers dans la chaine d'exécution de la dépense publique. Ces données sont communiquées à la Direction Générale du Budget pour la production d'un rapport mensuel à l'attention du Ministre du Budget et du Ministre de l'Économie et des Finances.

L'exécution des dépenses du budget de l'Etat se décline en deux grandes phases (administrative et comptable). La phase administrative concerne : l'engagement, la liquidation et le mandatement ou l'ordonnancement. La phase comptable regroupe la prise en charge de la dépense par un comptable public et le paiement de la dépense.

Les phases et étapes énumérées ci-dessus sont encadrées par des délais comme l'illustre le tableau présentant les délais d'exécution en septembre 2023.

I - Situation des délais d'exécution en septembre 2023

Ce tableau présente les différentes étapes du processus d'exécution de la dépense publique, il précise les délais impartis à chaque étape, comme l'indique l'instruction conjointe sur les délais d'engagement de la dépense.

Tableau 1 : Synthèse des délais.

Points de stationnement		Acteurs	Délais de référence	Délais observés
I. PHASE DE L'ENGAGEMENT				
Décision d'engagement				
01	Décision d'engagement	Ordonnateur, ordonnateur-délégué	5 jours	**69,4%** *(620 dossiers sur 893 ≤ à 5 jours)*
02	Préparation des documents en appui à la décision d'engagement	DAF		
03	Saisie de la décision d'engagement	DAF		
04	Transmission du dossier d'engagement au CF	DAF		
Contrôle et validation du dossier d'engagement				
01	Réception du dossier par les services du CF	Agent du Contrôle Financier (CF)	1 jour	0
02	Affectation du dossier pour étude	CF	4 jours	**42,1%** *(321 dossiers sur 762 ≤ à 4 jours)*
03	Etude du dossier (ajournement ou acceptation)	Agent du CF		
04	Validation (ajournement ou acceptation) ou rejet	CF		
05	Transmission au DAF du dossier d'engagement accepté	CF		

Points de stationnement		Acteurs	Délais de référence	Délais observés
II. PHASE DE LA LIQUIDATION				
01	Réception du dossier d'engagement accepté par le CF	DAF	1 jour	**0%** *(Aucun des 723 dossiers traité dans un délai ≤ à 1 jour)*
Actes posés en dehors du circuit informatisé de la chaîne des dépenses				
02	Mise en demeure du prestataire/fournisseur pour livrer ou attente livraison conformément aux délais de la lettre de marché	DAF	1 jour à compter de la réception du dossier d'engagement validé par le CF	N/A
03	Livraison /prestation par le prestataire ou le fournisseur	Prestataire/ fournisseur	Dans les limites des délais contractuels	N/A
04	Convocation de la commission de réception	DAF	1 jour après la livraison/prestation	N/A
05	Réception conforme de la prestation ou des fournitures	Commission de réception en présence du DAF	2 jours à compter de la date de la réception conforme	N/A
06	Etablissement du PV de réception conforme	Commission de réception		
07	Constitution du dossier de réception et transmission à l'ordonnateur pour certification du service fait	DAF	1 jour à compter de la date de réception du PV de réception conforme	N/A
08	Certification du service fait	Ordonnateur/ordonnateur délégué	2 jours à compter de la date de transmission du dossier	N/A
Actes posés par l'ordonnateur/DAF dans le circuit informatisé de la chaîne des dépenses				

09	Création du dossier de liquidation, saisie des pièces de liquidation et transmission du dossier au CF	DAF	5 jours	**39,3%** *(284 dossiers sur 723 % ≤ à 5 jours)*
10	Saisie des pièces de liquidation	DAF		
11	Transmission du dossier de liquidation au CF	DAF		
Contrôle de la liquidation				
01	Réception du dossier de liquidation	Agent du CF	4 jours	**88,7%** *(134 dossiers Sur 151 ≤ à 4 jours)*
02	Etude du dossier de liquidation	Agent du CF		
03	Validation ou rejet du dossier de liquidation	CF		
04	Transmission dossier de liquidation validé au DAF	CF		
05	Réception par le DAF du dossier de liquidation validé transmis par le CF	DAF	1 jour	**0%** (aucun dossier sur les 151 n'a été traité dans un délai < à 1 jour)

	Points de stationnement	**Acteurs**	**Délais de référence**	**Délais observés**
III. PHASE DE L'ORDONNANCEMENT/MANDATEMENT				
Ordonnancement ou mandatement des dépenses				
01	Réception du dossier de liquidation validé	DAF	1 jour	**0 %** (aucun dossier sur les 592 n'a été traité dans un délai < à 1 jour)
02	Edition du mandat de paiement et des autres états l'accompagnant	DAF	5 jours	**80,1 %** (474 dossiers sur les 592 ont

03	Soumission du mandat de paiement à la signature de l'ordonnateur	DAF		été traités dans un délai ≤ à 5 jours)
04	Signature du mandat	Ordonnateur ou ordonnateur-délégué		
05	Transmission du dossier physique de mandatement à la Division des ordres de recettes/DNB	DAF		
Emission des ordres de recettes sur les dossiers de dépenses hors circuit de la dépense				
01	Réception du dossier physique de mandatement	Chef de division des ordres de recettes/DNB	2 jours	N/A
02	Etude et émission des ordres de recettes	Chef de division des ordres de recettes/DNB		
03	Transmission du dossier de mandatement et les ordres de recettes au DAF	Chef de division des ordres de recettes/DNB		
04	Récupération du dossier physique de mandatement et dépôt à la PGT	DAF		

	Points de stationnement	**Acteurs**	**Délais de référence**	**Délais observés**
IV. PHASE COMPTABLE				
Prise en charge comptable				
02	Vérification et prise en charge du mandat de paiement	PGT	4 jours	**17,9 %** (92 dossiers sur les 513 ont été traités dans un délai ≤ à 4 jours)
03	Validation du mandat de paiement	PGT		
Mise en règlement				

01	Validation et programmation pour la mise en règlement du mandat de paiement	PGT	5 jours	**62,1%** (182 dossiers sur les 293 ont été traités dans un délai ≤ à 5 jours)
02	Emission des OV/OP et mise en règlement	PGT		
03	Récapitulation des OV/OP émis	PGT		
04	Transmission des OV/OP à la BCRG	PGT		
Paiement				
01	Réception des OV/OP par la BCRG	BCRG		**100 %** (110 dossiers sur les 293 pour lesquels les OC/OP ont été émis, et qui ont été reçus pour paiement, ont tous été payés).
05	Paiement par la BCRG des OV/OP	BCRG		

Source : DGB-DNSI/*Chaîne des dépenses*

II- Commentaires portant sur les résultats de l'analyse

A. PHASE ADMINISTRATIVE

La phase administrative de la dépense est composée de l'engagement, de la liquidation et de l'ordonnancement ou du mandatement.

En septembre 2023, 893 projets d'engagement ont été initiés contre 1001 au mois d'août. Le nombre d'engagement validé par les Contrôleurs Financiers est de 762 dossiers, dont 321 respectant le délai de traitement de 4 jours, soit 42,1% des dossiers reçu par les Contrôleurs Financiers. Ainsi 572 des projets d'engagement reçus sont restés encours de traitement dans le circuit de la dépense après le délai imparti. Les projets de liquidation se sont chiffrés sur la période à 723 dossiers, pour 151 validations, soit 16,91% des projets d'engagement.

En ce qui concerne les ordonnancements, 592 dossiers ont été traités par les DAF, parmi ceux-ci, 474 l'ont été dans les délais, soit 80,1%.

a. ENGAGEMENT

L'étape engagement est subdivisée en quatre (4) parties, qui sont :

- l'initiation de l'engagement ;
- la transmission au Contrôleur Financier ;
- la réception par le Contrôleur Financier ;

- la validation du projet d'engagement par le Contrôleur Financier.

Le délai requis pour l'initiation de l'engagement et la transmission à la Direction Nationale du Contrôle Financier est de cinq (5) jours ouvrés, ainsi, pour le mois de septembre 2023, 893 projets d'engagement ont été initiés sur la chaîne des dépenses, contre 1001 au mois d'août, soit 108 dossiers de plus pour la période. Cependant 620 ont été traités dans les délais requis (69,4%), contre (35,3%) en août. Ainsi, pour les 108 projets d'engagement restants, ils devraient être traités entre 6 et 41 jours, à compter de l'initiation de la procédure d'engagement.

Ainsi, les projets d'engagement non transmis aux Contrôleurs Financiers dans les délais au mois de septembre 2023 sont au nombre de 253 dossiers, les ministères n'ayant pas respectés ce délai sont principalement le Ministère de la Jeunesse et des Sports pour 47 dossiers contre 72 engagés, le Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime pour 29 dossiers contre 38 engagés, le Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation pour 24 dossiers et le Secrétariat Général à la Présidence Chargé des Services Spéciaux, de la Lutte Contre la Drogue et le Crime Organisé pour 23 dossiers contre 23 engagés.

Pour l'étape engagement, le nombre de dossiers traité et validé est de 762, soit 131 projets d'engagement (14,67%) non validés au courant de ce mois comme initialement prévus, ce qui reste une bonne performance à cette étape.

Ci-dessous le graphique sur l'historique des niveaux d'engagement aux mois de septembre des six (6) dernières années depuis 2018, suivi de celui de l'évolution des engagements au courant de l'année 2023 depuis janvier.

Figure 1 :

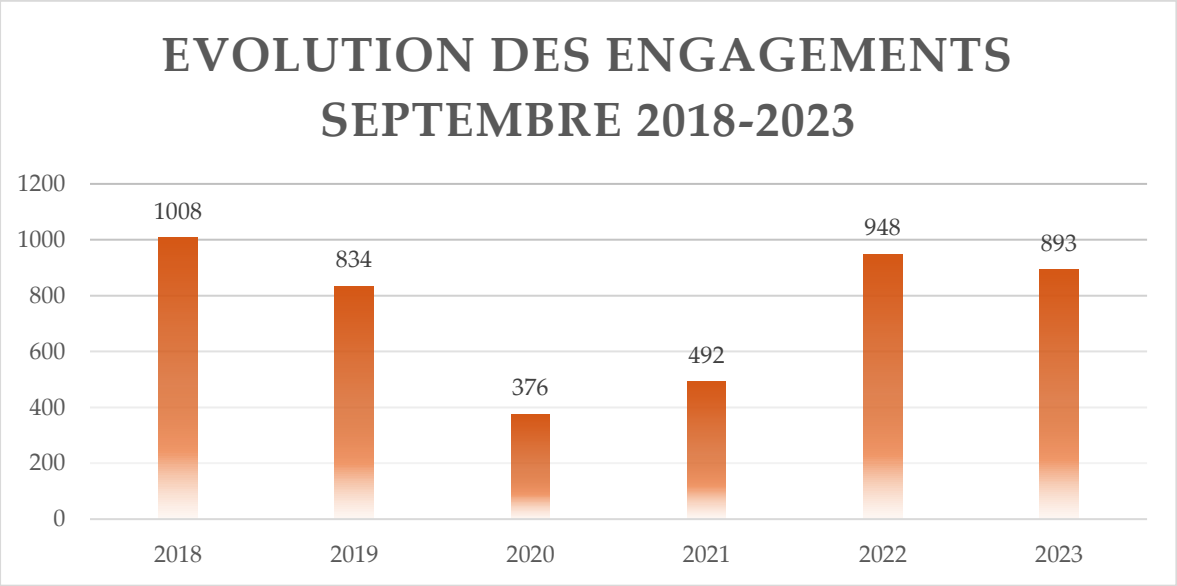

Source : DGB-DNSI/*Chaîne des dépenses*

Figure 2 :

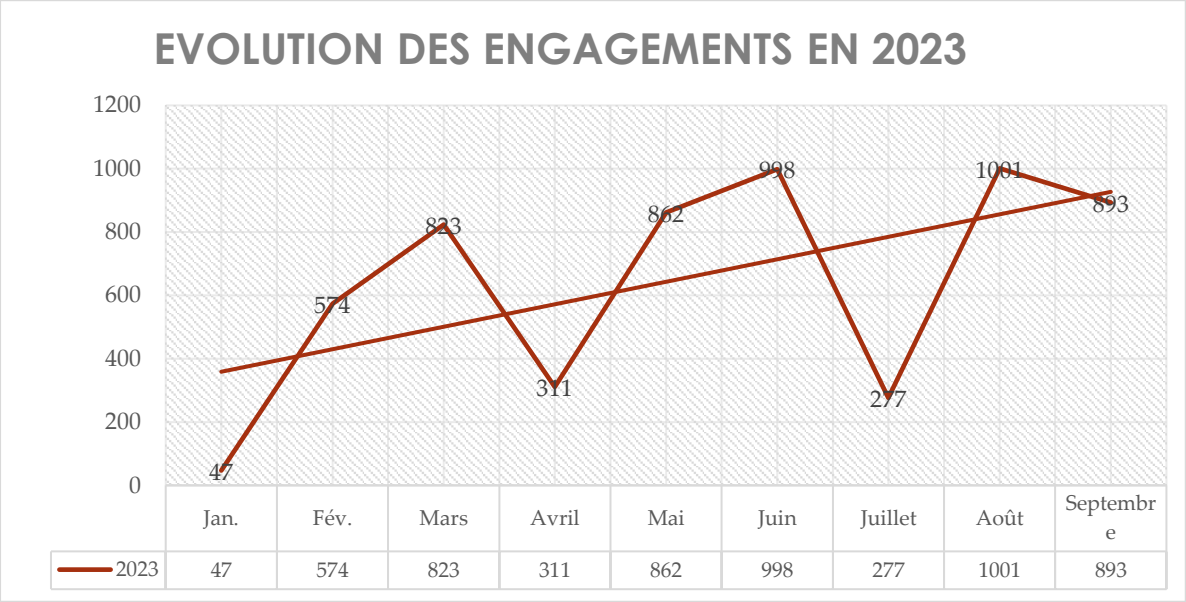

Source : DGB-DNSI/*Chaîne des dépenses*

b. LIQUIDATION

La liquidation est la deuxième étape de la phase administrative, elle comprend :

- La création du projet de liquidation ;
- La transmission du projet de liquidation au Contrôle Financier ;
- La réception du projet de liquidation par le Contrôleur Financier ;
- La validation ou le rejet du projet de liquidation par le Contrôleur Financier ;
- La transmission de la liquidation au DAF.

Conformément à l'arrêté régissant les délais, les différentes sous étapes de la liquidation doivent être réalisées dans un premier délai de cinq (5) jours au maximum pour la création et la transmission et quatre (4) jours pour la validation.

Ainsi, pour ce mois de septembre 2023, pour 723 projets de liquidation initiés par les pools financiers des ministères et institutions, 284 dossiers ont été créés et transmis dans les délais par les DAF, représentant 39,3% des projets de liquidations initiés pour le mois, contre 15,7% au mois d'août.

Pour le reste, les 439 projets de liquidations non finalisés dans les délais par les DAF, ils ont été traités entre 6 et 52 jours, voire plus.

Ces 439 projets de liquidation non traités dans les délais de 5 (cinq) jours par les DAF concernent principalement le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation pour 136 dossiers contre 147 engagés, le Ministère de l'Economie et des Finances pour 70 dossiers contre 156 dossiers engagés, le Ministère de la Jeunesse et des Sports pour 58 dossiers et le Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation pour 23 dossiers contre 49 dossiers engagés.

Au compte du mois de septembre 2023, seulement 284 dossiers de liquidation ont été réceptionnés par les CF, respectant les délais impartis.

A noter que les actes posés en dehors du circuit informatisé de la chaîne des dépenses ne sont pas récapitulés car les acteurs n'interviennent pas tous, sur la chaine informatisée des dépenses.

c. ORDONNANCEMENT/MANDATEMENT

Au mois de septembre 2023, les DAF des différents ministères et institutions ont réceptionné 592 dossiers liquidés par les CF, sur ces dossiers transmis pour ordonnancement ou mandatement, 474 ont été traités dans les délais, soit 80,1% pour la période, soit une baisse de 15,6 points de pourcentage sur l'ensemble des ordonnancements du mois d'août précédent.

B. PHASE COMPTABLE

La phase comptable de l'exécution de la dépense publique est composée de la prise en charge de la dépense, de l'émission des ordres de virement ou de paiement et du paiement de la dépense par le Comptable Public.

Le nombre de jour fixé pour la prise en charge d'une dépense par le comptable public est de 4 jours ouvrés à partir de la réception du mandat. L'émission des OV/OP est prévue pour 5 jours.

Ainsi, au mois de septembre, les Comptables Publics ont reçu 514 mandats de paiements, 513 ont fait l'objet d'une prise en charge entre 2 et 30 jours, soit 99,81% pour la période. Les OV/OP ont été émis pour 488 mandats entre 1 et 30 jours, dont 311 émissions dans l'intervalle des 2 premiers jours.

Paiement

Les délais incombant au paiement à la BCRG ne sont pas encadrés par l'instruction conjointe fixant les délais dans la chaine d'exécution de la dépense publique et organisant les états de suivi budgétaire sur les délais (vu que ces traitements sont effectués hors chaîne des dépenses). Toutefois, une programmation en amont de la chaîne des dépenses (plan d'engagement cohérent avec le plan de trésorerie) permettra de réguler les instances et de limiter l'accumulation des restes à payer.

Cependant, il ressort que, des 488 dossiers qui ont bénéficié d'un OV ou OP, 311 ont été payés au mois de septembre 2023.

Ci-dessous le tableau synthèse issu de la chaîne des dépenses et le tableau récapitulatif de la situation des dossiers engagés par Ministère :

Tableau 1 : Synthèse issue de la chaîne des dépenses.

MINISTERE DU BUDGET

Direction Nationale des Systèmes Informatiques

Délais de traitement des dossiers dans les differents points de stationnement en Septembre 2023

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail - Justice - Solidarité

Lundi, 9 Octobre 2023

	ENGAGEMENT			ORDONNANCEMENT/ MANDATEMENT						PAIEMENT		
PHASE / INTERVALLE	Décision d'engagement DAF (5jours)	Reception DAF->CF	Contrôle et Validation CF (4jours)	Création et transmission liquidation DAF (5jours)	Reception DAF -> CF	Validation de la liquidation CF	Reception CF->DAF	Ordonnancement ou mandatement DAF (5jours)	Reception DAF->PGT	Prise en charge PGT (4jours)	Emission des OV/OP PGT (5jours)	Paiement des OV/OP BCRG
1-2	466	371	305	186	112	123	592	460	50	64	311	3
3-4	91	66	16	59	20	11		12	24	28	1	1
5	63	3	17	39	2	2		2	35	32		20
6-8	81	68	33	31	4	8		24	6	25	5	
9-19	165	104	360	346	26	7		75	287	275	164	88
20-30	27	11	31	62				19	112	89	7	199
TOTAL	893	623	762	723	164	151	592	592	514	513	488	311

Source : *DNSI/Chaîne des dépenses*

Tableau 2 : Situation des dossiers engagés par ministère/institution.

Ministère /Institution	Septembre	Janvier - Septembre
Présidence de la République	2	221
Primature	2	81
Ministère de la Défense Nationale	21	160
MATD	49	504
M Sécurité Protection Civile	36	67
Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme	37	183
Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et des Guinéens de l'Etranger	20	409
Ministère du Plan et de la Coopération Internationale	37	217
Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan	156	463
Ministère du Travail et de la Fonction Publique	1	102
Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage	5	122
Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime	38	133

Ministère /Institution	Septembre	Janvier - Septembre
Ministère des Mines et de la Géologie	19	65
Ministère des Infrastructures et des Travaux Publics	20	137
Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire	21	71
Ministère du Commerce, de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises	2	146
Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique	34	446
Ministère de la Promotion Féminine, de l'Enfance et des Personnes Vulnérables	22	88
Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Alphabétisation	8	166
Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi	18	125
Ministère de l'Information et de la Communication	1	35
Ministère de la Jeunesse et des Sports	72	240
Conseil National de la Transition	0	5
Cour Suprême	1	5
HAC	1	5
Secrétariat Général du Gouvernement	1	62
Secrétariat Général aux Affaires Religieuses	2	46
Ministère de l'Environnement et du Développement Durable	6	238
Ministère des Transports	3	43
Grande Chancellerie des Ordres Nationaux	0	6
Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	147	554

Ministère /Institution	Septembre	Janvier - Septembre
Administration et Contrôle des Grands Projets	1	5
Ministère de l'Energie, de l'Hydraulique et des Hydrocarbures	24	145
Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique	21	68
Ministère de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat	11	124
SGPCSS-LDCO	23	87
Ministère du Budget	26	170
Cour des Comptes	1	3
Dépenses Communes de l'Etat	4	39
TOTAL	**893**	**5 786**

Source : *Chaîne des dépenses*

Une attention particulière devra être accordée aux dossiers non traités suivant les différentes étapes du circuit de la dépense.

Une attention particulière doit être accordée à la célérité dans la transmission des dossiers physiques qui devrait suivre la transmission électronique, car le volume de dossiers non traités suivant les différentes étapes prend de l'ampleur dans le circuit de la dépense. Le respect de cette étape participe à l'amélioration de la collaboration entre les Chefs de Division des Affaires financières (DAF) et les Contrôleurs Financiers d'une part et entre les Ordonnateurs et les Comptables Assignataires (Payeur Général du Trésor et Agent comptable central du Trésor) d'autre part.

En effet, il est constaté ce qui suit :

- Sur **893** décisions d'engagement signées par les ordonnateurs (y compris les dossiers relevant des Gouvernorats), **623** dossiers ont été réceptionnés par les Contrôleurs Financiers, soit **270** dossiers de moins que ce qui a été initialement déposé.
- Sur **623** projets d'engagement reçus par les Contrôleurs Financiers, **762** ont été validés, **139** dossiers devraient être y être en cours de de validation pour la période.
- Sur les **762** dossiers validés par les Contrôleurs Financiers, **723** ont été créés et transmis pour la liquidation.

- Sur **723** projets de liquidation, **164** dossiers ont été réceptionnés par les Contrôleurs Financiers.
- Sur **164** dossiers réceptionnés par les Contrôleurs Financiers, **151** ont été liquidés et transmis aux DAF, donc **7** dossiers y sont restés pour traitement.
- Ainsi sur **723** projets de liquidation, **151** dossiers ont été validés par les Contrôleurs Financiers pour la période et tous ont été reçus par les DAF**.**
- Après la validation des dossiers, les contrôleurs financiers ont déposé en retour **592** au lieu de **151** qui avaient été validés à l'étape précédente, comme l'indique la chaîne des dépenses.
- Pour **592** dossiers ordonnancés ou mandatés, **514** ont été déposés au Payeur Général du Trésor, soit **78** dossiers de moins que ce qui a été mandaté ou ordonnancé, sur les **514 dossiers**, **513** ont fait l'objet de prise en charge par les Comptables Publics.
- Sur **513** prises en charge comptable, **488** dossiers ont bénéficié d'émission d'Ordre de Virement (OV) ou d'Ordre de Paiement (OP) et **311 dossiers ont été payés.**
- En somme, sur les **893** projets d'engagement, **311 dossiers seulement** ont été payés au titre du mois de septembre, contre **1001** projets d'engagement **et 110** paiements au compte du mois d'août 2023.

Analyse de l'évolution des paiements par rapport aux engagements

Une attention particulière a été portée sur la corrélation entre les engagements et les paiements depuis le début de l'exercice 2023. Cette analyse révèle le comportement des paiements par rapport aux engagements de janvier jusqu'à maintenant.

La **figure N°3** ci-dessous présente l'évolution des paiements par rapport aux engagements depuis janvier. Il a été observé que, seulement aux mois d'avril et de juillet le nombre cumulé des paiements dépasse celui des engagements. Ce qui donne une tendance positive à la courbe représentant l'évolution des paiements par rapports aux engagements au cours de l'année, mais seulement pour les deux (2) mois susmentionnés.

Cette tendance croissante de la courbe en ces 2 mois reflète en quelque sorte la bonne résilience de l'économie face aux facteurs endogènes, c'est-à-dire que les recettes projetées ont été mobilisées, ainsi les dépenses ont été exécutées comme prévu.

L'Etat a donc pu payer toutes les dépenses engagées comme attendu, en d'autres termes, il a pu honorer ses engagements vis-à vis de ses partenaires en avril et en juillet 2023.

Tableau 3 : Données sur les engagements et les paiements depuis janvier.

	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
Engagements (1)	47	574	823	311	862	998	277	1001	893
Paiements (2)	22	198	396	352	382	206	376	110	311
Taux d'Accroissement (2)/(1)	-53,19%	-65,51%	-51,88%	13,18%	-55,68%	-79,36%	35,74%	-89,01%	-65,17%

Source : *DGB-DNSI/Chaîne des dépenses*

Figure 3 :

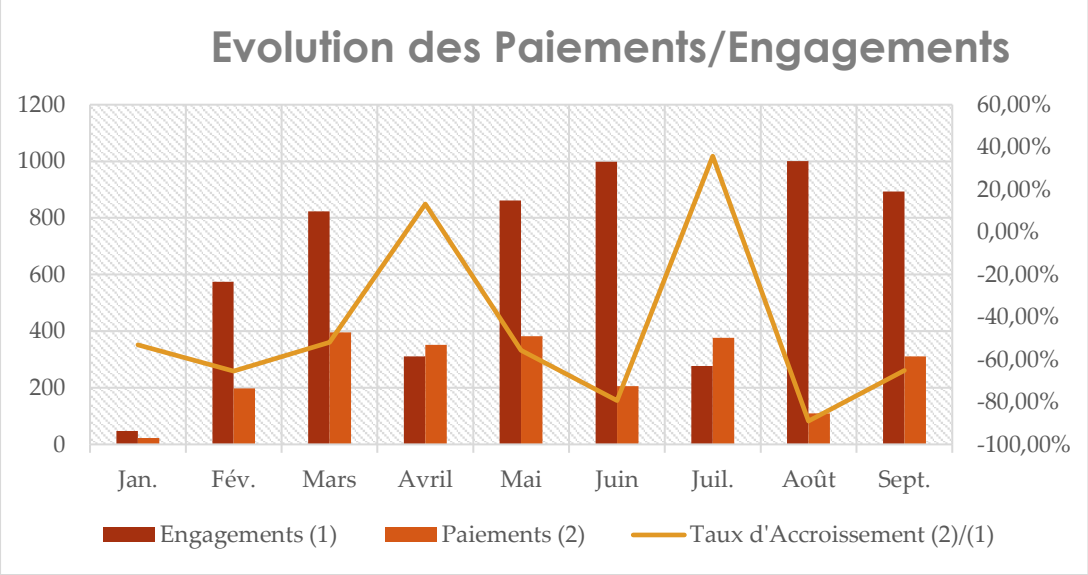

Source : *DGB-DNSI/Chaîne des dépenses*

A l'issue des analyses, il a été observé globalement une nette contraction des paiements par rapport aux engagements, par contre il y a aussi eu accroissement du nombre de dossiers déposés et qui n'arrivent pas à maturité dans le circuit ou jusqu'au paiement.

Fait à Conakry, le.....

Ahmed Karifa DIAWARA

Pièces jointes :

- *Tableau de synthèse des délais (5 pages) ;*
- *Tableaux détaillés des délais par ministère et institutions (2 pages couvrant toutes les sections budgétaires) ;*
- *Tableau récapitulatif des engagements et paiements depuis janvier. (1page).*